Anna CSILLAG,

nperbes cheveux à la Loreley,
85 centimètres, que j'ai fait
a suite d'un usage continu de
a pommade que j'ai moi-même
e suis seule capable de favori-
sance des cheveux, d'empêcher
de fortifier le cuir chevelu!
e puis également faire croître
s messieurs, une barbe abon-
le et forte!
nade produit après un court
ndance et la beauté des che-
la barbe et les empêche de
squ'à un âge très avancé.
'un flacon est de 5 fr.
ntre mandat postal ou contre
nent dans le monde entier.
LLAG & Cie
apest, Königsgasse 52,
es commandes doivent être
[473

er de serrurerie.
de fourneaux et potagers
en tous genres.
npt et soigné. — Prix modérés.
nde
Jules Mazoni, serrurier.
à Bulle.

VENDRE
vitrées et 2 doubles-
u bureau du journal. [356

oin et regain
onsommer sur place, environ

VENDRE
vry, une maison d'habitation,
s, cave, et 36 ares de pré (1 pose);
; quantité d'arbres fruitiers.
M. J.-E. Bourguet, à Avry-
u au soussigné, agent d'affaires
A. Davet.

LOUER
appartements.
u bureau du journal. [567

A louer :
ourant, au centre de la ville de
nd appartement avec bu-
nces, etc.
l'hôtel de l'Ecu, en ville. [612

ffre à vendre :
nte machine à coudre,
i, du meilleur système et à bas
au bureau du journal. [520

BREVETÉ!!!
ENT UNIVERSEL
Plüss-Staufer
acons de 65 cent. et 1 fr.
our le district : Imprimerie de
Bulle.

Paris 1889: Médaille d'or,
Gand 1889: Médaille d'argent.
RANCS EN OR
rolich n'enlève pas toutes les
peau, telles que taches de rousseur,
vers rougeur du nez etc., et si
ve pas, jusqu'à la vieillesse, un
blouissant et la fraîcheur du
n'est pas du fard! Prix frs. 1.50.
A. Büttner, pharm., Bâle.

ile Lenz, imprimeur-éditeur.

p.a.2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

NEUVIÈME ANNÉE — N° 84 En avant la Grue! SAMEDI 18 OCTOBRE 1890

LA GRUYÈRE

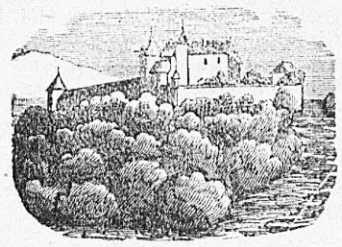

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

Bulle, le 17 octobre 1890.

Les élections du 26 octobre.

Le peuple suisse sera appelé, le 26 octobre, à élire ses représentants au Conseil national et, dans certains cantons aux allures plus démocratiques que le nôtre, aussi ses représentants au Conseil des Etats.

Le canton de Fribourg a droit à six conseillers nationaux et deux conseillers des Etats. Sur ces huit députés, le parti gouvernemental en prend sept pour lui, et si, contrairement à ses habitudes et à son esprit d'exclusivisme, il en cède un à l'opposition dans le XXIe arrondissement, ce n'est que par pure tactique électorale. Dans cet arrondissement, composé du district du Lac, d'une partie du district de la Broye et de la Sarine, le parti gouvernemental limité à ses propres forces ne peut lutter avantageusement contre les forces réunies de l'opposition; aussi cherche-t-il, à chaque nouvelle élection, à diviser les forces de son adversaire.

Pour s'attirer une partie des électeurs du district du Lac, le parti de l'intransigeance fera voter ses adhérents catholiques pour un candidat protestant, peu lui importe que ce dernier soit conservateur ou radical. D'un autre côté, il y a parmi les électeurs catholiques du XXIe arrondissement une fraction qui est restée fidèle aux idées défendues naguère par le *Bien public*; ce sont ces voix qui peuvent faire pencher la balance, aussi le parti dominant cherche-t-il à s'en rendre maître à tout prix. Pour cela, le parti se sert d'un moyen qui lui réussit presque toujours : il sort de son arsenal l'étendard des grands jours, c'est-à-dire le fanion de la religion en danger. Comment, s'écrie-t-il d'une voix pleine d'une sainte indignation, vous, électeurs catholiques, vous enverriez à Berne un radical, un franc-maçon qui votera toutes ces lois destinées à persécuter notre sainte mère l'Eglise et qui aidera à faire la chasse à nos évêques et à nos bons curés, etc., etc.?

Et que voyons-nous?

Nous voyons des électeurs catholiques et conservateurs voter pour un conseiller national protestant et radical, alors que ces mêmes électeurs se croiraient damnés au fin fond des enfers si, au cantonal, ils votaient pour un député catholique, mais indépendant. D'un autre côté, nous voyons des électeurs catholiques ou gouvernementaux qui, au cantonal et au communal, votent sans sourciller pour un candidat radical, voire même pour un franc-maçon, et qui, pour les élections fédérales, se font un scrupule de voter pour la liste indépendante.

La *Liberté*, connaissant ses hommes, a déjà commencé la campagne du 26 octobre dans ce sens, en cherchant à timorer la conscience des électeurs catholiques indépendants. Cette fois, nous l'espérons du moins, ce journal y sera pour ses frais de colère hypocrite. Quand la *Liberté* viendra soulever le spectre du radicalisme et de la franc-maçonnerie, nous lui demanderons : Pour qui faisiez-vous voter aux élections communales de la ville de Fribourg? Ne portiez-vous pas sur votre liste quatre radicaux, dont deux francs-maçons, sur les huit membres à élire? Et aujourd'hui vous nous feriez un crime de voter pour deux candidats radicaux sur les huit membres dont se compose la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales.

Non, les électeurs catholiques et indépendants ne se laisseront plus prendre à ce piège hypocrite. Ils savent que l'ère néfaste du Kulturkampf ne reviendra plus en Suisse soulever des luttes aussi haineuses que stériles. Ils ont pu s'en convaincre lors de la discussion du recours de l'Armée du salut où le président de la Confédération a su défendre haut et ferme la liberté des cultes même pour cette secte si peu intéressante, et le vote presque unanime des Chambres fédérales à cette occasion est la meilleure preuve que le principe de la liberté des cultes est à jamais au-dessus de toute atteinte.

Mais si les libertés religieuses sont garanties au point qu'on ne tolérera plus à un canton de les violer impunément, en est-il de même des libertés politiques? Hélas! non. Les débats au sein des Chambres fédérales lors des affaires tessinoises ont démontré qu'il existe en Suisse encore des cantons où les droits du peuple, où les libertés politiques ne sont qu'à l'état embryonnaire.

La grande question que les futures Chambres fédérales auront à résoudre sera l'extension des droits du peuple et la garantie des libertés politiques dans tous les cantons de la Suisse. Le parti démocratique fribourgeois ne saurait rester indifférent à la solution d'une question qui le touche de si près. Aussi devons-nous envoyer à Berne des hommes qui sauront y dévoiler tout ce qui se passe chez nous en fait de pression et de trucs pour empêcher le citoyen fribourgeois dans le libre exercice de ses droits politiques et qui sauront en même temps réclamer des Chambres fédérales que certaines constitutions cantonales ne soient plus des anachronismes pour un état républicain.

NOUVELLES SUISSES

Chronique tessinoise.

D'après un télégramme du commissaire fédéral au Tessin, la réinstallation du gouvernement a eu lieu mardi sans incident dans les circonstances suivantes :

Le train de Locarno entre en gare de Bellinzone à dix heures et demie précises.

M. Respini descend d'un vagon de deuxième classe, accompagné de cinq ou six amis.

Des patrouilles parcourent l'avenue dans les deux sens. Un groupe d'une centaine de personnes, surtout de femmes et d'enfants, les suit. M. Respini et ses amis passent sur la Piazza, devant le café della Città, où se tiennent les membres du comité provisoire radical. Le silence est complet. La place du théâtre, en avant du palais du gouvernement, a été évacuée. Un peloton d'infanterie maintient les curieux.

M. Künzli est sorti sur la place, allant au-devant du président du Conseil d'Etat tessinois; ils ont échangé un salut cérémonieux, puis tous deux sont entrés au palais, suivis de MM. Casella et Gianella.

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 9

LE SECRET DU DIAMANT

PAR

ÉLIE BERTHET

Armand, à la vue de Mariette, oublia tout le reste. Sans répondre aux questions dont on l'accablait déjà, il marcha vers la jeune fille :

— Mademoiselle, lui dit-il presque à voix basse, je vous en conjure, n'entrez-pas... Ce lugubre spectacle n'est pas fait pour vous.

— Peut-être, répliqua Mariette, y a-t-il encore des soins à donner...

— Aucun, et j'ai tout lieu de croire que cette femme n'était pas digne...

— N'importe, à présent qu'elle est morte, on ne peut plus avoir pour elle que de la compassion.

Mariette dégagea son bras de celui de sa mère, et s'avança vers la personne étendue sur le canapé.

Elle l'examina pendant quelques secondes : puis, d'un mouvement souple et gracieux, referma les yeux de la morte, qui tout à l'heure effrayaient par leur fixité. Enfin elle s'agenouilla devant le corps et parut adresser à Dieu une courte prière.

— Bonne, avec une âme énergique! pensait Armand en la voyant si pieusement prosternée.

Toutefois, quand Mariette se releva, on put reconnaître que, si elle avait une âme ferme, elle ne manquait pas néanmoins de nervosité féminine; elle était blanche comme un lis et chancelait. Sa mère s'empressa de la soutenir et de l'entraîner à l'écart.

Mais bientôt les observations particulières devinrent impossibles. Un grand nombre de personnes envahirent tout à coup le salon, sous la conduite de Stanislas Gobin. C'était maintenant le maire de Chatou, un médecin du pays, le secrétaire de la mairie qui devait servir de greffier, un gendarme pour maintenir l'ordre, et enfin quelques curieux privilégiés.

Nous n'entrerons pas dans le détail des formalités légales qui furent accomplies. Le maire, du reste, avait seulement à dresser procès-verbal, en attendant l'arrivée d'un membre du parquet de Paris, qu'on venait de prévenir par dépêche télégraphique. Après avoir constaté le fait principal, il crut pourtant devoir interroger, d'une manière sommaire, les personnes présentes sur ce qui pouvait être à leur connaissance.

Gerville et Gobin racontèrent comment, attirés par les cris, ils avaient pénétré dans la maison, ce qu'ils avaient remarqué en entrant, et c'était tout. Armand ne dit même que quelques mots de la personne entrevue dans le jardin, à laquelle il avait inutilement donné la chasse : l'obscurité l'ayant empêché de rien distinguer, il ne pouvait fournir aucun renseignement utile au sujet du meurtrier.

L'interrogatoire de la servante fut un peu plus long et plus compliqué, sans amener aucune découverte importante. Réellement, cette fille ignorait les affaires de la soi-disant Mme Desormes. Elle répéta que sa maîtresse, sauf de rares voyages à Paris, ne sortait jamais et ne recevait chez elle que « monsieur ». Quant à lui, qu'il fût ou non le mari de Mme Desormes, il semblait fournir abondamment à ses besoins, quoique certaines discussions éclatassent parfois entre eux, et, à la suite d'une discussion de ce genre, avait eu lieu la catastrophe dont on voyait les tristes résultats.

Tandis que le greffier écrivait, le maire avait écouté attentivement cette déposition.

— Allons! ma fille, dit-il à la bonne, il est impossible que vous n'ayez pas quelques données sur l'homme qui venait ici, sur sa demeure véritable, sur le rang qu'il occupe dans le monde. Rappelez vos souvenirs, et dites-nous...

— Mais encore une fois, monsieur, répliqua la servante énervée, que voulez-vous que je réponde? Si je savais quelque chose, pourquoi ne le dirai-je pas? Je n'ai plus rien à ménager... Elle est morte et lui s'est sauvé... Qui me payera mes gages à présent?

— Vous pouvez, du moins, nous donner le signalement de cet homme, afin qu'on le recherche à Paris ou ailleurs.

— Il est grand, fort, avec une barbe noire... l'air si dur, que j'osais à peine le regarder en face... Et tenez, si vous voulez connaître sa figure, vous pouvez voir sa photographie sur la cheminée, avec celle de madame... Elles sont fort ressemblantes toutes les deux, je vous assure.

La conférence entre MM. Künzli et Schneider, juge d'instruction fédéral, et MM. Respini, Casella et Gianella, a duré jusqu'à midi. Le commissaire fédéral a présenté un procès-verbal avec les décisions du Conseil fédéral sur les conditions de réinstallation du gouvernement.

* * *

La municipalité de Lugano a fait sonner les cloches mardi et tirer du canon pour fêter la démission de M. Respini.

* * *

La *consulta* tessinoise, composée de représentants des deux partis, s'est réuni jeudi matin à 9 heures. Le Conseil fédéral y était représenté par MM. Ruchonnet, Droz et Hammer.

La conférence de conciliation n'a pu aboutir, par suite de la déclaration des représentants du parti conservateur qu'ils ne pouvaient entrer en matière sur la revision de la constitution aussi longtemps que le délai de recours contre la votation du 5 octobre ne sera pas expiré, et qu'un recours qui sera probablement présenté n'aura pas été réglé.

Les conservateurs se sont déclarés prêts à donner les mains à la composition d'un gouvernement mixte et à la nomination d'une commission d'impôt composée par moitié de conservateurs et moitié de libéraux.

Ils ont également fait entrevoir une entente pour l'élection des députés au Conseil national.

* * *

Le procureur général de la Confédération a reçu la déposition du commissaire Motta, qui affirme sous la foi du serment avoir vu Castioni tirer sur le conseiller d'Etat Rossi.

* * *

Le régiment de cavalerie vient de quitter le Tessin.

Conseil fédéral. — Le programme de la fête nationale qui sera célébrée l'année prochaine à Schwytz prévoit la publication d'une double brochure, dont l'une doit dépeindre, à un point de vue purement scientifique, les origines de la Confédération, tandis que l'autre traiterait d'une manière plus populaire et plus compréhensible pour chacun l'histoire et le développement politique de la Suisse jusqu'à nos jours.

Le département de l'intérieur a réussi à engager comme rédacteur de la première brochure M. le professeur Dr Œchsli, à Zurich, et de la seconde M. le professeur Dr Hilty, à Berne.

Elections fédérales. — L'assemblée des radicaux de la Haute-Argovie a désigné comme candidats au Conseil national MM. Grieb, colonel (Berthoud), Bangerter, négociant, à Langenthal, Adolphe Roth, à Wangen, et Burkhalter, conseiller national, à Fraubrunnen. Ils cherchent donc à faire tomber MM. Schær et Elsæsser, députés de la Volkspartei.

Le parti socialiste porte comme candidats pour le Mittelland (Berne) : MM. Siebenmann, typographe, Reichel, avocat, socialistes, et trois radicaux : MM. Muller, Brunner et Stæmpfli.

Les radicaux portent : MM. Muller, Brunner, Stæmpfli, Hauser, et laissent un cinquième nom.

Les conservateurs portent : MM. Marcuard, banquier, Bally, Muller et Brunner.

Le parti ouvrier de Zurich se partage. Une assemblée de socialistes a décidé de procéder seule et de présenter comme candidats MM. Vogelsanger, Seidel, Schæppi, Curti, Bürkli et Cramer-Frei.

Une assemblée radicale tenue à Olten a décidé de soutenir les candidatures ci-après : aux Etats : MM. Oscar Munziger et Casimir von Arx ; au Conseil national : MM. Brosi, Vigier, Gisi (députés sortants) et le conseiller fédéral Hammer.

Monopole des billets de banque. — Le nombre des signatures de la pétition demandant le monopole des billets de banque est actuellement de 60,000. Le pétitionnement va continuer, les promoteurs de la pétition ayant l'intention de se servir de ce mouvement comme première base de la demande de revision partielle de la constitution.

Chemins de fer. — Mardi a été signée, à Berne, la convention internationale sur le transport des marchandises par chemin de fer.

Un bureau international des chemins de fer sera créé à Berne. Les frais en sont évalués à 100,000 fr. par an.

Club alpin suisse. — L'assemblée des délégués a siégé lundi à Baden, sous la présidence de M. Gallati, de Glaris ; 63 délégués étaient présents.

Monument de Guillaume Tell.— Le total des dons pour le monument de Guillaume Tell, à Altorf, s'élève aujourd'hui à la somme de 35,788 fr.

Fête fédérale de gymnastique. — Le comité d'organisation de la fête fédérale de gymnastique a fixé la date de la fête aux 18, 19, 20 et 21 juillet 1891, à Genève.

Institut d'épilepsie.—Un don anonyme de 25,000 fr. vient d'être fait à l'Institut suisse d'épilepsie, à la Rüti, Riesbach (Zurich).

Zurich. — M. Uster, maître tonnelier, à Küssnacht, confectionne actuellement un vase monstre, destiné à une maison de vins d'Italie ; sa contenance sera de 510 hectolitres. Ce vase sera sensiblement plus grand que celui de la grande cave de Berne, lequel mesure 356 hectolitres.

Vaud. — Un enfant de cinq ans s'étant trop rapproché d'un feu allumé en champ par des bergers, à Gressy, a vu ses vêtements s'enflammer. Le pauvre petit être, grièvement brûlé, a succombé. On l'a enterré dimanche.

Enfants, prenez garde au feu !

— Mercredi soir, en descendant, la poste de St-Cergues a versé en dessus de Trélex, une des roues de derrière ayant cédé ; les 4 voyageurs et le conducteur n'ont pas eu de mal, mais le postillon David Burdet a été précipité sous les chevaux qui l'ont piétiné. Ce malheureux est mort jeudi matin à 5 heures.

Genève. — M. Alphonse Vuy, greffier du Tribunal de commerce de Genève, député et rédacteur du *Genevois*, est décédé lundi, à l'âge de 39 ans.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Italie. — Un grand incendie a éclaté dans les ateliers de construction du génie militaire à San-Mauro. Il a détruit les magasins de bois pour la construction des pontons et barques. On craignait beaucoup que le feu ne s'étendît au dépôt de dynamite. Les soldats de la garnison ont travaillé toute la nuit à circonscrire l'incendie. Le feu est attribué à la malveillance. Les dégâts sont évalués à 200,000 fr.

Allemagne. — Une lugubre découverte vient d'être faite à Berlin.

En visitant un énorme tonneau d'huile de palme, la dague du visiteur se heurta à un corps solide qu'on supposa être un cadavre. L'autorité intervint et on trouva dans le fût le corps d'un nègre auquel il manquait la tête.

L'huile de palme vient de Lagos, elle est livrée à la côte aux comptoirs européens par de petits roitelets de l'intérieur qui sont en général très prodigues de leurs sujets. L'un de ces roitelets aura eu l'idée de tirer profit de sa situation et de vendre un de ses sujets au kilo.

— Le grand brasseur Brœmels, à Berlin, vient de mourir d'une façon tragique. Il est tombé dans une chaudière qu'il examinait. Sa femme qui l'accompagnait a eu les deux bras littéralement brûlés en essayant de le sauver.

Etats-Unis. — On va installer dans la tour de l'Hôtel de Ville de Philadelphie, en ce moment en voie d'achèvement, une horloge comme il n'en existe nulle part. Le cadran, qui aura dix mètres de diamètre et sera éclairé électriquement pendant la nuit, sera à une hauteur telle qu'on pourra le voir de tous les points de la ville. L'aiguille des minutes a 4 mètres de longueur et celle des heures 2 m. 50. La cloche servant à la sonnerie pèsera 25,000 kilos ; elle s'entendra des points les plus éloignés de la ville, et un carillon sonnera le quart, la demie et les trois quarts. Le remontage de cette horloge gigantesque sera effectué tous les jours au moyen d'une machine à vapeur placée dans la tour.

— Le rapport officiel sur l'exécution de Kemmler par l'électricité a été remis au gouvernement de l'Etat de New-York par le docteur Mac Donald et vient d'être publié. Il est très volumineux et relate avec soin les incidents de l'exécution.

Le docteur Mac Donald affirme que la mort de Kemmler a été instantanée et que le corps du supplicié n'a laissé apparaître aucune sensation entre la première et la deuxième secousse. Le docteur conclut que la loi, qui exige une mort subite et sans souffrances, a été strictement observée. Il ajoute qu'il ne s'est écoulé que huit minutes entre la mort et le moment où Kemmler a été amené au supplice, tandis qu'on en avait prévu de vingt à trente.

Toutefois, il indique quelques améliorations moyennant lesquelles le foudroiement par l'électricité sera très supérieur, comme mode d'exécution capitale, à la pendaison.

CANTON DE FRIBOURG

Emprunt à primes du canton de Fribourg. — Mercredi a eu lieu à la Trésorerie d'Etat le tirage des séries de l'emprunt à primes du canton de Fribourg de 1860.

Le maire courut à la cheminée ; mais il n'y avait plus que le portrait de Mme Desormes, dont il était facile, en effet, de constater la ressemblance. On chercha derrière la pendule, derrière les vases, par terre ; la photographie du « monsieur » ne se retrouva pas.

— Voilà qui est drôle, reprit la bonne avec stupéfaction ; elle y était pourtant aujourd'hui... J'en suis bien sûre, puisque j'ai *fait* le salon ce matin, et que je l'aie placée moi-même... Faut croire qu'il l'aura emportée.

— C'est possible, dit le maire avec réflexion ; ainsi seulement s'expliquerait cette disparition singulière... Notez cette circonstance, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au greffier. Comme rien ne semble avoir été volé ici, je supposais qu'il s'agissait seulement d'une querelle fortuite ; mais ce fait prouve que le meurtrier agissait avec préméditation, puisque, le crime accompli, il a eu la présence d'esprit d'enlever un portrait capable de trahir son identité.

En entendant donner cette signification à la disparition de la photographie, Armand ne put retenir un mouvement brusque. Il se leva ; une sueur froide mouillait son front. Cependant, il ne dit rien, et son agitation demeura inaperçue au milieu de la préoccupation générale.

Le procès-verbal fut signé par les personnes qui avaient été interrogées dans cette première enquête. Alors, le maire, ayant laissé un gendarme pour garder la maison et pris les mesures conservatrices que réclamait la circonstance jusqu'à l'arrivée d'un magistrat du parquet, tout le monde présent se retira.

Gerville et Stanislas rentrèrent au chalet, où Mme Gobin et Mariette les attendaient avec impatience. La bonne dame était avide de détails. Quant à Mariette, elle observait à la dérobée Armand, toujours sombre et abattu.

Il était déjà tard. De gros nuages avaient envahi le ciel, et des éclairs fréquents illuminaient la campagne. Après avoir échangé quelques paroles avec les dames au sujet du tragique événement, Armand exprima l'intention de retourner à Paris.

— Ma foi ! tu feras bien, dit Stanislas, car un orage carabiné se prépare... C'est du reste le dernier train qui va passer... Pauvre garçon ! ajouta-t-il en riant, tu n'as pas de chance. On va à la campagne, un soir d'été, pour chercher des moments agréables avec des amis, et on tombe au milieu d'un mélodrame lugubre où il y a des coups de revolver et du sang !

— Aussi, dit Mariette, M. de Gerville paraît-il tout bouleversé...

— C'est vrai, mademoiselle ; cette fâcheuse affaire et, sans doute, ce temps orageux... J'ai les nerfs agacés... Je crois que je ferais bien de rentrer.

— Et puis, reprit Stanislas, tu désires voir ce soir encore ton patron, M. Lecardeur, pour lui rendre compte de ton histoire avec le vieux.

— J'ignore si je le verrai ce soir, dit Armand avec une animation fébrile ; mais je le verrai bientôt... Je le verrai certainement.

Il prit congé des dames et sortit avec Stanislas qui, malgré les fatigues de la soirée, voulait le reconduire jusqu'à la gare.

Le tonnerre commençait à gronder ; déjà quelques gouttes d'eau, larges et tièdes, tombaient avec bruit sur les arbres et les buissons, au bord du chemin. A la lueur des éclairs, Gobin vit Armand retirer son chapeau, afin de recevoir sur le front ces prémisses de l'orage.

— Décidément, tu n'es pas bien, Armand, lui dit-il d'un ton affectueux.

— C'est vrai, et peut-être sauras-tu plus tard... Mais voici le train qui arrive... Rentre bien vite, ou tu seras mouillé jusqu'aux os.

— Cependant je voudrais que tu me dise...

— Adieu... Nous nous reverrons prochainement.

Il serra la main de son ami et s'élança vers la station.

VI

LE DÉPART

Il était plus de deux heures du matin, quand Armand de Gerville, qui, en raison de l'orage, avait trouvé difficilement une voiture à Paris, mit pied à terre devant l'usine Lecardeur, rue du Rhin. Comme la veille, il dut soulever plusieurs fois le lourd heurtoir de la porte avant d'obtenir une réponse. Enfin la porte massive tourna sur ses gonds et il entra dans le vestibule.

Il y régnait une obscurité profonde, quoique, dans cette saison et à pareille heure, le retour du jour ne pût tarder beaucoup. Armand se disposait à gagner l'escalier, lorsqu'une personne invisible demanda d'une voix éraillée par le sommeil :

— Est-ce vous, monsieur Lecardeur ?

— C'est moi, père Damouret, répondit Armand ; moi, de Gerville.

ÉTRANGÈRES

incendie a éclaté dans les
du génie militaire à San-
agasins de bois pour la con-
barques. On craignait beau-
dît au dépôt de dynamite.
n ont travaillé toute la nuit
Le feu est attribué à la
sont évalués à 200,000 fr.

lugubre découverte vient

tonneau d'huile de palme,
eurta à un corps solide qu'on
L'autorité intervint et on
s d'un nègre auquel il man-

t de Lagos, elle est livrée à
ropéens par de petits roite-
t en général très prodigues
es roitelets aura eu l'idée
tion et de vendre un de ses

Brœmels, à Berlin, vient de
que. Il est tombé dans une
. Sa femme qui l'accompa-
littéralement brûlés en es-

va installer dans la tour de
delphie, en ce moment en
orloge comme il n'en existe
i aura dix mètres de diamè-
quement pendant la nuit,
qu'on pourra le voir de tous
guille des minutes a 4 mè-
des heures 2 m. 50. La
rie pèsera 25,000 kilos; elle
plus éloignés de la ville, et
art, la demie et les trois
cette horloge gigantesque
s au moyen d'une machine
our.

sur l'exécution de Kemmler
is au gouvernement de l'E-
octeur Mac Donald et vient
volumineux et relate avec
cution.

d affirme que la mort de
ée et que le corps du suppli-
aucune sensation entre la
secousse. Le docteur con-
une mort subite et sans
ent observée. Il ajoute qu'il
minutes entre la mort et le
é amené au supplice, tandis
vingt à trente.

elques améliorations moyen-
ement par l'électricité sera
mode d'exécution capitale, à

E FRIBOURG

s du canton de Fri-
u lieu à la Trésorerie d'État
mprunt à primes du canton

emin. A la lueur des éclairs,
n chapeau, afin de recevoir sur
age.
bien, Armand, lui dit-il d'un

sauras-tu plus tard... Mais voici
bien vite, ou tu seras mouillé

ue tu me dise...
rrons prochainement.
i et s'élança vers la station.

VI

DÉPART

s du matin, quand Armand de
orage, avait trouvé difficilement
à terre devant l'usine Lecar-
veille, il dut soulever plusieurs
porte avant d'obtenir une ré-
tourna sur ses gonds et il en-

profonde, quoique, dans cette
retour du jour ne pût tarder
it à gagner l'escalier, lorsqu'une
une voix éraillée par le sommeil :
Lecardeur?
et, répondit Armand; moi, de

Sont sorties les séries suivantes :

313	671	704	784	790	1039	1159
1216	1221	1702	1707	1996	2150	2293
2756	3163	3265	3533	3673	3786	3813
3825	3913	3928	3936	4185	4220	4559
4566	4659	4741	4901	4955	5100	5417
5473	5558	5592	5849	6060	6122	6251
6421	6539	6633	6741	6997	7430	7612
7620	7790	7907.				

Le tirage des N^os de ces séries qui aura lieu le 15 novembre prochain comprendra 1 lot de 35,000 fr. — 1 de 4000, — 1 de 1000. — 6 de 250, — 16 de 125, — 30 de 75, — 45 de 50 — et 2,500 à 21 fr.

GRUYÈRE

Pompiers. — Dimanche 19 courant aura lieu à Bulle, dès les 3 ½ heures de l'après-midi, l'exercice des pompes pour les communes de Bulle, Riaz, Morlon, Broc et La Tour.

Accident. — Lundi, le train d'une heure est arrivé à Bulle avec plusieurs minutes de retard et avec une locomotive toute ensanglantée.

Près de la gare de Sâles, quatre pièces de bétail, appartenant à M. le juge Ecoffey, se faufilèrent sur la voie au moment du passage du train; une belle génisse fut tamponnée par la machine, coupée en deux et les lambeaux de chair traînés par les roues à quelques centaines de mètres.

Incendie. — Mardi, entre 9 et 10 heures du soir, alors que danseurs et danseuses s'en donnaient à cœur joie dans les différents établissements de notre ville, la cloche du feu retentit et une immense lueur vint jeter la panique parmi toute cette foule en fête.

Un incendie dévorait au village de Riaz une grande maison habitée par trois ménages. Malgré la rapidité du feu, il n'y a pas eu d'accident de personnes à déplorer. L'incendie serait la suite d'une imprudence.

CHRONIQUE AGRICOLE

Vendanges. — Voici le résultat des mises d'Yvorne qui ont eu lieu mardi : commune, 61 cent. le litre de vendange; Mousquetaires, 73 cent.; pupilles, à part un petit lot échu à 53 cent., les prix ont été de 56 à 66 cent. le litre de vendange. Les vendanges ont commencé jeudi dans les vignes du bas et commenceront lundi dans les vignes du haut.

A Ollon, la vendange commence pour tout le vignoble aujourd'hui, vendredi.

La mise des vins de Pully a eu lieu mardi après midi.

L'échute a été donnée aux prix suivants : Commune, 61, 61 ½, 62 ½ cent. le litre. — Pupilles, 59 cent. le litre moût, 52 ½ et 50 ½ le litre de vendange.

A la Côte, quelques ventes se sont déjà faites à 51, 52 et 53 cent. le litre. Les vins de la commune de Perroy ont été adjugés à 51 cent., frais du pressoir à la charge de l'acquéreur.

Les mises de vin de la commune de Vevey, qui ont eu lieu mercredi après midi, ont donné le résultat suivant :

Blanc de l'Hôpital, environ 80,000 litres, adjugés à M. F. Doge, à Vevey, pour 61 ½ c. le litre.

Blanc de la Ville et donation Perdonnet, 11,000 litres, adjugés à M. Schellenberg, restaurateur à Frauenfeld, pour 65 c. le litre.

Blanc des Gonelles, 13,000 litres, adjugés à M. F. Doge à Vevey, pour 75 ½ c. le litre.

Rouge des Gonelles, 800 litres, adjugés à M. Emile Renaud, à Vevey, pour 56 c. le litre.

Ces ventes ont été ratifiées par la municipalité.

La récolte des vins nouveaux de la commune de Riex, environ 10,000 litres, a été misée pour le prix de 75 cent. le litre.

— Les vignerons ont déjà donné un nom au vin nouveau. Le 1890 sera du *Respini*.

Sera-t-il aussi violent que son parrain?

VARIÉTÉS

Une Vengeance au VIe siècle,

par Silvère Narcy. 2

— L'occasion ne manquera pas.

— Qu'en sais-tu?

— Frédégonde ne menace pas en vain.

— Le corps de Mérowig[1] est à peine refroidi et tu parles de nouvelles victimes? Bah! tu t'alarmes en vain, la reine a oublié Gontran.

— Innocent! on oublie ses amis, ses ennemis jamais!

— Enfin, que lui veut-elle?

— Elle l'aime.

— Malheur!

— Oui! malheur, car l'amour de Frédégonde est un poison lent, un arrêt de mort.

— Tu m'effrayes... Le comte n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre la volonté souveraine; malgré un ordre formel, il a quitté la cour pour venir ici et épouser publiquement la femme de son choix.

— Tant pis!

— Tant mieux, au contraire, riposta Gaël avec impétuosité.

— C'est le danger.

C'est aussi le défi, la bataille, la victoire!...

Ursio haussa les épaules sans répondre, posa sa lance à terre, et pliant le genou, il murmura d'un accent mystérieux et grave, avec ce mélange de courage et de superstition, caractère distinctif de la société d'alors :

— Ecoute, Gaël, j'ai consulté la magicienne, il y a du sang dans ses oracles... et mon propre pressentiment me crie que les émissaires de la reine brûlent les étapes... crois-moi, prions saint Rémy de nous protéger, l'orage approche!

II

La foule sortait bruyamment de la basilique avec des vivats en l'honneur du comte d'Hastong et se dispersait sur la place ensoleillée..

Dans la rue, à l'ombre des maisons construites en bois et couvertes en chaume, assez semblables aux chaumières actuelles, des tables dressées et entourées de danseuses ambulantes et de saltimbanques, annonçait un « ghilde », c'est-à-dire un banquet à frais communs. Les Francs saisissaient tous les prétextes de fête pour s'offrir ce divertissement légué par l'antiquité, et qui dégénérait trop souvent en rixes sanglantes.

Pendant ce temps, Gontran conduisait sa jeune femme vers un chariot traîné par six bœufs couronnés de fleurs, et sautant légèrement sur son cheval, il guidait lui-même le cortège vers la manse (château) seigneuriale, située à l'extrémité de Reims, et cachée sous des chênes séculaires.

Gontran d'Hastong, modèle accompli du cavalier franc, a vingt ans, des richesses importantes, un caractère indomptable, les seigneurs rémois, rendant hommage à sa bravoure éprouvée, le choisirent pour porter au roi Chilpéric leur réclamation au sujet de quelques privilèges méconnus. Ce fut dans ce rôle d'ambassadeur, avec tout le prestige de sa jeunesse et de son audace, qu'il apparut à Frédégonde. Séduit d'abord par les flatteries et le luxe de la cour, il secoua vite les chaînes dont on essayait de le charger. Haïssant d'instinct toute contrainte, il se trouvait encore préservé de la tentation par son amour de l'indépendance et par le souvenir de Loïsa, une blonde et douce fille qui l'attendait depuis un an au fond du manoir paternel. Loïsa, type perdu des vierges romaines, unissait à une rare beauté une séduction infinie et justifiait la passion absolue de Gontran.

Un jour, las de servir la reine, rêvant de courses folles dans les landes natales, il rassembla les guerriers de son escorte et abandonna sans un regret la résidence royale.

Un serviteur, envoyé à sa poursuite, l'arrêta aux portes de la ville.

— Noble comte, fit-il, tourne bride, Frédégonde l'ordonne.

— Ma volonté est de partir, répondit-il d'un ton bref, mettant déjà la main à son épée.

— Prends garde, jeune homme, d'encourir sa colère!

— Eh bien! répliqua l'imprudent, dis-lui que je reviendrai lui présenter ma femme.

Et après cette bravade, il lança son cheval dans la plaine, aspirant avec volupté l'air vif du matin, et chantant à pleins poumons une complainte d'une sauvagerie naïve apprise autrefois près de sa mère.

(A suivre.)

[1] Fils de Chilpéric et d'Audevère, sa belle-mère le poursuivit de sa haine. M. Augustin Thierry a admirablement raconté cette dramatique histoire.

Mercuriale du marché de Bulle

du 16 octobre 1890.

		De		à	
Froment (Halle) (à semer)	les 100 kg.	18	—	22	—
Avoine »	»	18	—	20	—
Pommes de terre	20 litres	—	90	1	—
Œufs (le compte)	6 à 7	—	60	—	—
Pain blanc	le ½ kg.	—	18	—	—
Beurre	»	1	30	1	60
Fromage gras (détail)	»	—	90	1	—
Fromage maigre »	»	—	50	—	75
Fromage blanc (sérac) »	»	—	15	—	18
Bœuf	»	—	75	—	80
Veau (poids vif)	»	—	56	—	60
» (de boucherie)	»	—	80	—	90
Mouton	»	—	80	—	90
Porc gras (poids vif)	»	—	54	—	60
Foin	les 50 kg.	2	—	2	70
Regain	»	2	80	3	20
Paille	»	2	—	2	50
Foyard	(3 stères = 1 moule)	28	—	32	—
Sapin »	»	20	—	25	—

Soies blanches de 1 fr. 40 à 18 fr. 20 par mètre — environ 180 diff. qual. — expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [240

— Vous! je ne vous savais pas dehors... Enfin, suffit.

— M. Lecardeur n'est donc pas rentré?

— Pas encore... Ça lui arrive souvent de rentrer tard, vous savez!... Ensuite, il est le maître!

Et le vieux concierge, tout en grognant, regagna sa loge.

Armand monta chez lui et, arrivé dans la pièce qui lui servait de laboratoire, il alluma une lumière. Comme la veille, il s'assit devant son bureau; non qu'il espérât recevoir une visite du vieux Lecardeur, qui devait être couché et endormi depuis longtemps; mais il semblait attendre quelqu'un ou quelque chose, et prêtait l'oreille aux moindres bruits extérieurs. L'orage était fini; une tranquillité profonde s'étendait sur la ville, surtout dans ces quartiers retirés.

Un temps assez long s'écoula et l'impatience d'Armand devenait peu à peu de l'anxiété. Au moment où les premières lueurs de l'aurore commençaient à blanchir le ciel, il crut distinguer un roulement de voiture dans le lointain. Le roulement se rapprocha avec rapidité et bientôt, en effet, une voiture fit halte. Après une courte station elle repartit et un coup de heurtoir se fit entendre; mais ce coup n'avait rien de ferme et de hardi, comme celui d'un maître; il était furtif, timide, comme si l'on eût craint d'éveiller les gens du logis.

Armand se leva.

— C'est lui enfin! dit-il.

Après quelques brefs pourparlers dans le vestibule, on monta l'escalier d'un pas fatigué.

Comme l'on allait s'engager dans le corridor voisin, Armand dit d'une voix ferme, quoique contenue :

— Monsieur, je vous prie de vous arrêter un instant ici... J'ai des choses de la dernière importance à vous communiquer.

Lecardeur, car c'était à lui qu'Armand s'adressait, demeura immobile dans l'ombre de l'escalier, mais ne se hâta pas de répondre. Il finit par répliquer d'un ton irrité :

— Que diable me voulez-vous à pareille heure? Je suis éreinté, trempé de pluie... Je reviens de la campagne, où j'ai manqué le dernier train du chemin de fer et j'ai dû faire la route à pied, malgré cet épouvantable orage... Laissez-moi en paix; nous causerons demain.

— Dans votre intérêt même, monsieur, il importe que je vous dise quelques mots sans retard... Si vous êtes vraiment revenu de Chatou à pied, par cet horrible temps...

— Chatou! répéta M. Lecardeur; comment savez-vous que je reviens de Chatou? Vous m'avez donc suivi ou fait suivre? Mille millions de tonnerres! je ne souffrirai cela de personne, monsieur.

Emporté par la colère, il entra dans le laboratoire.

Il avait eu bien raison de ne pas se montrer à la lumière. Son chapeau était tout déformé par la pluie, ses vêtements étaient imbibés d'eau, et il avait de la boue jusqu'à l'échine. Ses cheveux et sa barbe restaient collés contre son visage. D'autre part, il était d'une pâleur mortelle, et dans ses yeux, qui paraissaient agrandis, brillait une étincelle d'un caractère sinistre.

Armand ne perdit aucun de ces détails; mais il dit avec un calme étudié :

— Si je parle de Chatou, d'où j'arrive moi-même, c'est que je crois vous y avoir vu hier au soir, pendant que je me rendais chez mon ami et confrère Stanislas Gobin, qui y demeure...

— Vous vous serez trompé, répliqua Georges Lecardeur précipitamment; il y a tant de monde dans ces trains de banlieue!

— J'ai le regret d'insister, mais ma certitude est complète Il s'est passé hier au soir des événements de la plus haute gravité, dans une habitation voisine de celle où j'étais. Une femme a été tué de deux coups de revolver...

— Tuée!... Elle est donc morte?... 'Est-il sûr qu'elle soit morte?

Lecardeur avait fait deux pas en avant et attendait, le bras tendu.

— Aucun doute encore à cet égard, monsieur; j'ai vu cette pauvre femme, la poitrine trouée par deux balles, et la justice locale est venue en ma présence constater le meurtre.

Lecardeur, malgré son énergique volonté, ne put se tenir debout et se laissa tomber sur un siège, en poussant une sorte de gémissement.

Il y eut une minute de silence; Gerville éprouvait de l'embarras pour dire ce qui lui restait à dire. Lecardeur, d'abord anéanti, parut se ranimer.

— Ah! ça, qu'est-ce que tout cela me fait? reprit-il avec effort.

Armand éprouva un véritable sentiment de pitié.

— Monsieur, dit-il avec douceur, vous devriez mettre plus de confiance en moi, qui n'ai aucun motif de vous en vouloir, au contraire... Si j'entre dans ces détails, c'est que je désire vous rendre service... En deux mots, la justice, dès ce matin sans doute, va rechercher le meurtrier de Mme Desormes...

— On le connaît donc? balbutia Lecardeur.

(A suivre.)

Vente d'immeubles.

Le ***20 octobre 1890,*** de 2 à 4 heures après midi, à l'auberge de Marsens, il sera exposé en mises publiques les immeubles ci-après désignés, rière la commune de Marsens, et selon les conditions qui seront lues :

Art. 129. A la Fin-de-Plan, champ de 1889 mètres (321 perches).
» 130. A la Fin-de-Plan, pré de 409 mètres 50 dm. (45 ½ perches).
» 132. Au Chêne, champ de 7659 mètres (2 poses 41 perches); sentier selon le plan.
» 133. Sur Montmasson, champ de 3645 mètres (1 pose 5 perches); chemin de servitude selon le plan.

568] A. ANDREY, notaire.

MISES PUBLIQUES

Le soussigné exposera à vendre en mises publiques le ***lundi 20 octobre 1890,*** de 1 heure à 3 heures de l'après-midi, à l'auberge de Gumefens, les art. 337, 338, 186 *aa* et 186 *ab* du cadastre de Gumefens, soit l'ancienne pinte du Gibloux.

Conditions favorables.

589] A. ANDREY, notaire.

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens d'Emile Bertschy, au Villars-d'Avry, fera vendre, en mises publiques, ***lundi 20 octobre courant,*** dès 10 heures du matin, au domicile du discutant, 2 mères vaches, 2 génisses, 1 jument de 4 ans, 2 chèvres, une certaine quantité de foin et regain à distraire, des chars, des outils et instruments divers, un traîneau, des luges, des colliers, un hache-paille, une mécanique à battre, ainsi que d'autres biens mobiliers, le tout taxé à bas prix.

Bulle, le 16 octobre 1890.

626] Le greffier : L. ROBADEY.

Mises d'immeubles.

Le ***lundi 3 novembre prochain,*** dès les 2 heures après midi, à l'auberge du Lion d'Or, à Bulle, les hoirs de Jean Heimo, en dite ville, exposeront en vente, en mises publiques, les immeubles désignés sous les art. 751 et 752 du cadastre de Bulle, consistant en une maison et un jardin de la contenance de 50 perches environ.

Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions, s'adresser à Antonin HEIMO, à Bulle, ou au notaire FAVRE, en dite ville. [630

La mise

de 500-600 troncs de sapin, annoncée par Nicolas Tornare et Auguste Niquille pour le 20 courant, n'aura pas lieu. [627

Mises publiques.

Le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques et sous de favorables conditions, le ***jeudi 23 octobre prochain,*** à 2 heures de l'après-midi, au café Duvillard, à Bulle :

N° 103. Maison et tannerie au village de Riaz. [620] Charles MEYER.

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS
DE BULLE

Ensuite d'expiration des fonctions du titulaire, la place de ***CONCIERGE*** du Cercle des Arts et Métiers de Bulle est mise au concours.

L'entrée en fonctions aura lieu au 1er avril 1891.

Prendre connaissance du cahier des charges auprès de M. Jules Garin, à Bulle, qui recevra les soumissions jusqu'à fin novembre prochain.

621] *La Commission.*

Joseph MOURA, à Bulle.

Grand choix de conserves alimentaires.
Thon au vin blanc.
Alcool de Menthe américaine.
Vermout bittré. — Vermout au quina.
Bitter ordinaire et ferrugineux.
Huile d'olives surfine.
Feux de Bengale. — Cierges.
Bons vins depuis 50 c. le litre. [231

Je serai preneur de

5-6000 kg. de fromages,

maigres, mi-gras et tout gras ; s'ils avaient quelques tares, je les accepterais moyennant des prix raisonnables, payables au comptant.

Adresser les offres écrites au bureau du journal *la Gruyère.* [615

A VENDRE

à bas prix, le ***pont de danse de Tivoli,*** à La Tour. Ce pont, facile à transporter, peut être aisément transformé en habitation, remise, etc.

S'adresser à M. CORMINBŒUF, architecte, à Bulle. [607

Liquidation de chaussures
Ernest GLASSON

[314

Pour anémiques

de haute importance

Marque déposée.

pour personnes affaiblies et délicates, tout particulièrement pour **dames** de constitution faible le meilleur moyen de fortifier et rétablir rapidement sa santé est la cure du Véritable

Cognac Golliez ferrugineux

Les nombreux témoignages de professeurs, médecins, pharmaciens, de même que 16 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les ***pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de coeur, la migraine*** etc.

Il est surtout précieux pour les tempéraments faibles et maladifs chez lesquels il fortifie l'organisme et lui donne une nouvelle vigueur. —

Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents.

En raison de ses excellentes qualités le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 12 médailles. — Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand.

Pour éviter les contrefaçons exigez dans les pharmacies le véritable **Cognac Golliez de Fred. Golliez à Morat** avec la marque des **Deux palmiers.** ***En Flacons de 2,50 et 5 fr.***

En vente dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries. (H18X) [88

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

DIASTASE

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis	1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants	1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace	1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants	1 40
Diastasés à la pepsine. Remède pour la digestion	1 40

Sucre et ***bonbons de malt,*** très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont les **seuls produits de malt** qui aient obtenu une *MÉDAILLE à BRÊME 1874.* [587

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

A l'exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN
à SCHLEITHEIM (Schaffhouse)

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du ***chanvre,*** du ***lin*** et des ***étoupes.***

— Exécution prompte et à des prix modérés. —

Pour tous les renseignements, s'adresser à nos dépôts : [625

G.-J. GREMAUD, à ***Bulle ;*** Charles GRIVET, boulanger, à ***Vaulruz ;*** P. MOSSU, instituteur, à ***Treyvaux ;*** J. CASTELLA, filateur, à ***Neirivue ;*** Pierre BALMAT, à ***Semsales ;*** Mme GENOUD-MARILLEY, à ***Châtel-St-Denis ;*** Charles JAN, nég., à ***Oron-la-Ville.***

FERBLANTERIE

Couverture de bâtiments en tuiles, ardoises, zinc, etc.

BAIGNOIRES ET BAINS DE SIÈGE
Boilles à lait en tôle étamée.

Location de couleuses avec foyer portatif.

ASSORTIMENT DE FERBLANTERIE DE CUISINE

Lampisterie, tubes et mèches.

Réparations en tous genres.

On loue dès ce jour un ***couteau à faire la choucroute.***

Jules Pasquier,
628] FERBLANTIER

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs.** Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures,* chez

MM. ***A. BOSSON,*** à *Bulle.*
L. KOERBER, »
Alex. DESBIOLLES, »
Jambé, pharmacien, à *Châtel-St-Denis.* [588

Foin et regain

à vendre à consommer sur place, environ 13,000 pieds.

A VENDRE

à Villars-d'Avry, une maison d'habitation, grange, écuries, cave, et 36 ares de pré (1 pose); eau abondante ; quantité d'arbres fruitiers.

S'adresser à M. J.-E. BOURGUET, à Avry-devant-Pont, ou au soussigné, agent d'affaires à Bulle.

532] A. DAVET.

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons supérieurs
et ordinaires.
Semoules de ***maïs,*** Italie et Hongrie.
Tourteaux de lin et sésame moulus.
Bourre d'épeautre.
Prix avantageux.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820

A. DEMIERRE

médecin-chirurgien-dentiste
à BULLE [85
sera à ***Château-d'Œx*** les 24 et 25 oct.

AVIS
aux propriétaires d'alpages.

L'***Agence agricole Auguste Barras,*** à ***Bulle,*** informe MM. les propriétaires d'alpages qu'elle a preneurs pour location d'un certain nombre d'étivages bien entretenus, de bonne qualité et avec chalets en bon état.

Pour traiter, s'adresser à l'agence précitée d'ici au nouvel an. [562

Atelier de serrurerie.

Fabrication de fourneaux et potagers
en tous genres.
Ouvrage prompt et soigné. — Prix modérés.
Se recommande
Jules Mazoni, serrurier,
593] à Bulle.

Plus de cheveux gris

par le ***Brown's Capillairine*** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de ***NATTES*** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT,** *coiffeur-parfumeur,* maison de Mme Placide MOURA, à *Bulle.* [250

A l'***Agence agricole Auguste BARRAS,*** à Bulle :

Engrais chimique spécial
pour fleurs
par paquets de 2 kg. 500. [375

Maison à vendre.

On offre à vendre, à Bulle, une jolie maison bien construite et bien exposée, avec cour et grand jardin. [171

S'adresser au notaire Jean GILLET, à Bulle.

A louer :

Pour le 30 courant, au centre de la ville de Bulle, un grand ***appartement*** avec bureau, dépendances, etc.

S'adresser à l'hôtel de l'Ecu, en ville. [612

A louer :

Pour le 1er novembre prochain, un beau ***logement*** au centre de la ville. — S'adresser à A. PERRET-BERTHET, à Bulle. [596

A LOUER

Deux petits ***appartements.***

S'adresser au bureau du journal. [567

A vendre :

A prix réduit, une grande quantité de ***tonneaux*** de cent à six cents litres.

S'adresser à Joseph MOURA, à Bulle. [608

A VENDRE

2 portes vitrées et ***2 doubles-portes.***

S'adresser au bureau du journal. [356

Pain-Expeller à l'Ancre

TOUT ÉLOGE
EST SUPERFLU,
EN PRÉSENCE
des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de **GOUTTE, RHUMATISMES,** *Névralgies et Douleurs de toute nature,* avec le **véritable**

PAIN-EXPELLER
à L'ANCRE

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque «**Ancre**». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs.

F. AD. RICHTER & Cie.,
Olten (Suisse), Rudolstadt,
New-York, 310 Broadway,
Londres E.C.

Vins garantis naturels
ROUGES ET BLANCS
Prix très modérés.
Echantillons expédie *franco* sur demande (O1894V)

Louis Goy, à Vevey,
place du Marché 2. [358

CHOCOLAT
Suchard
SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

AVIS

La soussignée a l'honneur de faire connaître au public qu'elle a pris la suite du magasin de M. PFULG-MEYER, au St-Michel.

Elle vient de recevoir un très beau choix d'***articles d'hiver,*** tels que châles russes, jupons, camisoles laine et coton, caleçons; étoffes pour dames et messieurs ; articles pour enfants. Foulards, mouchoirs, jouets et vases de fleurs en liquidation. Couronnes mortuaires. Gilets de chasse; cravates et chemises.

Laine, mercerie, toilerie et quincaillerie à très bas prix.

Se recommande
Pauline Sallin,
Rue de la Promenade (St-Michel,
570] *Bulle.*

On demande à acheter :

Des bons ***fagots de foyard*** bien sec.
Adresser les offres au bureau du journal.

On demande à acheter

un bon ***char*** à un cheval, de 14-15 lignes.
S'adresser au bureau du journal. [629

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.